

*Le rôle d'intellectuel  
des scientifiques québécois*

YVES GINGRAS  
Université du Québec à Montréal

La plupart des travaux sur les intellectuels, que ce soit en Europe ou en Amérique, ont porté sur les personnages les plus visibles de la scène intellectuelle, et se sont limités aux mondes littéraire, artistique et philosophique. De plus, ce qui est plus grave sur le plan méthodologique, le choix des acteurs relève souvent de l'illusion rétrospective, forme subtile d'anachronisme, qui ne reprend et n'entend que les discours des plus bruyants orateurs. Voilà une façon d'entériner l'histoire officielle et souvent officielle, sans reconstruire l'espace complet des intervenants de l'époque étudiée. Pourtant, seule une reconstruction méthodique permet de comprendre de façon vraiment historique et sociologique l'état des débats.

Dans l'histoire intellectuelle du Québec, par exemple, cela a donné lieu à l'analyse récurrente des mêmes acteurs — et surtout des mêmes discours —, considérés d'ailleurs comme de simples individus plus ou moins isolés et non comme faisant partie de groupes dont ils pouvaient être les porte-parole : André Laurendeau, Lionel Groulx, le père Georges-Henri Lévesque ou Paul-Émile Borduas et son double littéraire mythifié, *Refus global*. Il ne faudrait surtout pas oublier l'incontournable abbé Louis-Adolphe Pâquet dont la fameuse citation sur la vocation spirituelle des Canadiens français fournit l'exemple le plus caricatural d'histoire tronquée. Il serait en effet facile de montrer que, de P. E. Trudeau<sup>1</sup> au milieu

<sup>1</sup> P. E. Trudeau, *La grève de l'Atlante*, Montréal, Éditions Cité libre, 1956, p. 14.

des années 1950 à Ronald Rudin<sup>2</sup> et Jean Hamelin<sup>3</sup> trente ans plus tard, elle est toujours citée sans rappeler les contextes du texte complet<sup>4</sup>.

Ce qui est vrai pour les individus l'est aussi pour les revues et des journaux : on ne retient en effet le plus souvent que *Le Devoir*, *L'Action française* ou, pour les années d'après-guerre, *Cité libre* et *Liberté*. Comme l'aurait dit Michel Brunet, c'est essentiellement l'histoire de l'équipe gagnante, c'est-à-dire celle des partisans et des prosélytes de la Révolution tranquille, présentée comme l'acte de naissance du Québec moderne. Que des politiciens tiennent un tel langage est normal. Or, cela devient problématique lorsque cette représentation polémique s'insinue dans les discours des historiens. Cette histoire pour ainsi dire spontanée des intellectuels d'aujourd'hui sert trop souvent de point de départ et de grille d'analyse pour orienter le regard de l'historien vers le passé ; pas étonnant qu'on n'y trouve dès lors que la confirmation des discours dominants d'aujourd'hui sur ce passé.

### Scientifiques et intellectuels

En tant qu'historien des sciences, j'ai toujours été frappé par le fait que cette approche de l'histoire des intellectuels explique en bonne partie la prégnance de l'idée que le Québec d'avant 1960 était fermé sur lui-même, car ce discours était justement celui de l'équipe gagnante qui a créé le mythe de la Grande Noirceur. En effet, l'étude du développement scientifique du Québec au cours de l'entre-deux-guerres ne laisse voir aucune fermeture sur soi, bien au contraire. Ce qu'on observe plutôt, c'est la mise en place d'institutions adaptées aux besoins d'une société urbaine et industrielle. Dans les débats qui entourent ces transformations, on trouve des scientifiques qui interviennent sur la place publique pour revendiquer des changements importants dans l'enseignement secondaire et supérieur au nom d'une certaine vision de la société. En somme, aborder l'histoire du Québec par l'intermédiaire de la science est une

<sup>2</sup> Ronald Rudin, « Revisionism and the Search for a Normal Society : A Critique of Quebec Recent Historical Writing », *Canadian Historical Review*, 73, 1, 1992, p. 30-61 ; pour une critique méthodologique de cet article, voir Yves Gingras, « Une sociologie spontanée de la connaissance historique », *Bulletin d'histoire politique*, 4, 2, hiver 1995, p. 39-43, et Gilles Bourque, *ibid.*, p. 45-51.

<sup>3</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 93. Pour une analyse critique de cet ouvrage, voir Yves Gingras, « Laval's Dual Heritage », *The Literary Review of Canada*, November 1996, p. 11-13.

<sup>4</sup> Une exception notable est Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté*, Montréal, Boréal, 1988, p. 14 et *Histoire des idéologies au Québec aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 66. Plus récemment, Yvan Lamonde reprend la citation, mais note lui aussi qu'elle est la plus mal interprétée. *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit blanche, 1996, p. 55.

excellente façon de sortir des débats stériles sur le degré de conservatisme ou de progressisme de la société québécoise pour étudier de façon pour ainsi dire ethnographique les acteurs sociaux qui ont contribué à transformer cette société et l'image qu'elle avait d'elle-même.

Si l'intellectuel est bien un acteur du monde culturel (comme lieu de production de biens symboliques) qui intervient dans l'espace public de la Cité pour défendre en tant que citoyen et non en tant qu'expert (bien que son autorité dépende de cette expertise) une certaine conception de la société, alors on ne peut exclure *a priori* le rôle d'intellectuel joué par certains scientifiques. Bien sûr, la propension relative à faire le saut sur la place publique varie selon les disciplines. Il est en effet plus fréquent de voir des sociologues ou des politologues occuper cet espace que des physiciens ou des mathématiciens. Mais quelle que soit sa discipline d'appartenance, l'intellectuel se définit par rapport à ses pairs qui n'interviennent pas publiquement. En d'autres termes, ce n'est que par contraste que l'on reconnaît un intellectuel. Ce n'est pas une essence mais un écart, au double sens de distance et de déviation. Distance, car l'intervention se fait en dehors du champ disciplinaire, et déviation car elle peut être vue comme un « écart de conduite » du point de vue des défenseurs de la pureté disciplinaire.

Comme je l'ai dit plus haut, il ne faut pas réserver l'usage du terme (considéré comme catégorie sociologique et non comme catégorie indigène) aux acteurs les plus bruyants retenus par une certaine histoire militante (qu'elle soit de gauche ou de droite), mais suivre l'action de tous ceux et celles qui interviennent sur la place publique et qui contribuent aux débats, débats qui ne se limitent pas, faut-il le préciser, aux questions politiques sur l'avenir de la nation. Cette concentration sur le politique (au sens restreint) s'est ainsi faite au détriment de tout un pan de l'histoire intellectuelle du Québec qu'il est urgent d'étudier. Surtout qu'il y a fort à parier qu'en changeant la direction du regard on aboutisse à une tout autre vision (et version) de l'histoire du Québec. L'histoire du théâtre, et celles du journalisme, de la médecine et des sciences sont ainsi des éléments essentiels à l'écriture d'une histoire intellectuelle qui ne se limite pas aux seuls intellectuels dont, pour diverses raisons (le plus souvent idéologiques), les noms ont été retenus par les générations récentes.

Dans son essai sur la définition de l'intellectuel, Pascal Ory notait déjà le fait que le savant était une catégorie négligée de l'histoire des intellectuels. « Il n'y a aucune raison, écrivait-il, d'accorder moins d'importance politique et intellectuelle, à l'engagement d'un Frédéric Joliot-Curie qu'à celui d'un Paul Éluard<sup>5</sup>. » Transposée au Québec, cela revient à dire qu'il n'y pas de raison d'accorder plus d'importance intellectuelle à Lionel

<sup>5</sup> Pascal Ory, dir., *Dernières questions aux intellectuels*, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 25.

Groulx qu'à Marie-Victorin, pour ne citer que le cas le plus évident. Sauf, bien sûr, si on se limite — consciemment ou non — à une histoire intellectuelle centrée sur la question nationale étroitement définie. Mais cette approche, encore trop répandue à mon avis, a le très grave défaut de construire une vision tronquée de l'histoire du Québec qui mène directement aux débats stériles évoqués plus haut, dont la fonction est d'ailleurs moins de comprendre que de juger. Et sa finalité relève davantage du champ politique que du champ de l'histoire.

La création de l'Université Laval en 1852 constitue une date importante dans l'histoire intellectuelle du Québec. Elle jette les bases institutionnelles de la production et de la reproduction d'un groupe dédié au monde des idées. Tous les scientifiques de l'époque n'y sont pas pour autant associés. L'abbé Léon Provancher, naturaliste retiré à Cap-Rouge, fournit un exemple intéressant d'un savant qui n'hésitait pas à sortir de son cabinet. Son biographe, le chanoine Huard, rappelle « qu'il avait l'œil ouvert sur tous les problèmes de son temps » et que « plusieurs des propositions d'intérêt public qu'il avait exposées du haut de sa tribune si modeste » se sont vues réalisées. Comparé à son contemporain l'abbé Ovide Brunet, lui aussi botaniste et professeur à l'Université Laval, mais qui ne semble pas être intervenu publiquement sur les problèmes de son époque, Provancher a joué un rôle de « publiciste », pour parler comme son biographe. Il fonde la *Semaine religieuse de Québec* en 1888 et utilise depuis 1868 les pages du *Naturaliste canadien* pour polémiquer avec les journaux. Répondant aux critiques de sa revue de presse de 1877, il écrit :

[...] la presse appartient au sexe faible et elle en a tous les défauts, sans peut-être en partager les qualités ; or, ce sexe, qui possède avant tout la grâce et la beauté, n'aime pas qu'on lui découvre ses faiblesses, qu'on lui signale ses écarts. [...] Il s'irrite et s'insurge contre quiconque a la franchise de lui signaler quelque imperfection. Or, c'est précisément ce que nous avons fait. Sans tenir compte aucun des exigeantes susceptibilités de la presse, nous lui avons montré sa propre faiblesse, mis directement le doigt sur la plaie qui mine sa constitution<sup>6</sup>.

Le vieux « bougonneux » de Cap-Rouge — qui, lui, était un « franc-tireur », pour reprendre le terme de Yvan Lamonde<sup>7</sup> — ne se gênait pas pour déplorer le manque d'intérêt de la population et des gouvernements pour la science. Incapable de recueillir 1 000 \$ pour faire imprimer des cartes murales décrivant les principales espèces animales, minérales et végétales, il écrit :

800 \$, 1 000 \$, un faiseur de grimace les réalisera dans une seule soirée à Montréal ou à Québec ! Mais personne n'ignore que les badauds sont partout

<sup>6</sup> V.-A. Huard, *La Vie et l'œuvre de l'abbé Léon Provancher*, Québec, Éditions S.P.E.S., 1926, p. 218.

<sup>7</sup> Voir son article dans ce collectif.

plus nombreux que les gens d'esprit ; et allez donc parler d'œuvres intellectuelles à ces chercheurs d'amusement ! Ils n'entendent rien à cette gamme-là !

Voilà, me semble-t-il, des paroles qui pourraient encore être prononcées aujourd'hui par des intellectuels !

Pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il y aurait également lieu d'analyser le rôle social de M<sup>re</sup> Joseph-Clovis-Kemner Laflamme, professeur de physique et de géologie à l'Université Laval. Contrairement à l'abbé Ovide Brunet, Laflamme semble s'être engagé, à des degrés divers, dans les débats de son époque.

La création de l'Université de Montréal en 1920 fournit une autre date importante pour l'histoire culturelle. C'est en effet cette institution qui fournit la première génération de scientifiques actifs, et surtout de façon coordonnée, sur la place publique. Les grandes figures du monde scientifique francophone de la période de l'entre-deux-guerres sont Léo Pariseau, Marie-Victorin et Jacques Rousseau. Mais ils ne sont pas les seuls. Un exemple typique d'un scientifique à peu près inconnu des historiens, mais qui a joué un rôle actif dans les débats publics sur l'éducation du milieu des années 1920 à 1960 et même au-delà, est celui de Léon Lortie. Dès 1924, alors qu'il est étudiant en chimie à l'Université de Montréal, il intervient dans les pages du *Quartier latin* afin de défendre l'importance de l'enseignement scientifique « pour la plus grande prospérité des individus et du pays<sup>8</sup> ». Il suscita ainsi l'intervention de son professeur de chimie, le D<sup>r</sup> Georges Baril, qui, dans un article paru dans le même journal et repris le lendemain dans *La Presse*, appuyait son étudiant en rappelant que la véritable culture générale ne se limite pas à la littérature et à la philosophie apprises au cours classique mais doit aussi inclure la culture scientifique<sup>9</sup>. Ces interventions publiques qui visaient à modifier l'image dominante de « l'honnête homme », produite et reproduite par le cours classique, font de leurs auteurs des intellectuels.

Si on s'en tenait à la méthode « rétrospective » qui entérine l'histoire spontanée limitée aux acteurs les plus bruyants, ce débat sur l'enseignement des sciences débiterait en 1929 avec la salve d'Adrien Pouliot. C'est là un exemple simple mais patent du danger de cette approche qui, dans ce cas, rate le fait que le débat date plutôt du début des années 1920, même si l'intensité maximale n'est atteinte qu'avec Pouliot. Sur le plan explicatif, il n'est d'ailleurs pas surprenant que ce débat n'attende pas la fin des années 1920, car il est à mon avis étroitement lié à la finalité

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>9</sup> Léon Lortie, « Formation scientifique », *Le Quartier latin*, 29 février 1924.

<sup>10</sup> Georges Baril, « L'enseignement des sciences dans les collèges classiques », *Le Quartier latin*, 11 avril 1924 ; *La Presse*, 12 avril 1924.

même de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal et de l'École supérieure de chimie de l'Université Laval, toutes deux fondées en 1920. En effet, ces institutions ne pouvaient avoir d'avenir sans une sérieuse remise en question de la position marginale des sciences dans l'enseignement secondaire classique, seul débouché possible pour ses diplômés laïques. Il est dès lors plus « logique » — si je puis dire — de voir ce débat s'amorcer en 1924 plutôt qu'en 1929. Pour suivre ce débat intellectuel, il faut lire *La Revue trimestrielle canadienne*, fondée par l'Association des diplômés de l'École polytechnique en 1915 et qui joue un rôle important dans le monde intellectuel de l'entre-deux-guerres, les revues *L'Enseignement secondaire*, ou *Opinions*. Tout ne se passait donc pas, à cette époque, dans les colonnes du *Devoir*...

Pendant la crise des années 1930, qui secoue fortement l'Université de Montréal, incapable de payer ses professeurs, certains scientifiques, dont Marie-Victorin et Jacques Rousseau, sont très actifs au sein du Comité des professeurs pour la défense de l'université. Ce regroupement favorise un débat sur l'importance de la vie universitaire pour le développement économique et social des Canadiens français. Le point fort de cette période est sans doute la publication par Marie-Victorin de son fameux texte « Dans le maelström universitaire » dans *Le Devoir* du 31 mai 1932.

Quant à Lortie, on le retrouve en 1948 à la présidence de l'ACFAS. L'année suivante, il rédige le rapport que cette association présente à la Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences. En 1961, il sera parmi les signataires, avec de nombreux autres scientifiques, du manifeste *L'université dit non aux Jésuites*, qui s'opposent à la création par cet ordre religieux d'une seconde université francophone à Montréal<sup>11</sup>.

On pourrait aussi suivre l'itinéraire de Cyrilas Ouellet, qui dès 1946 prend la relève de la génération d'avant-guerre en publiant dans *L'Action nationale* un article sur « Notre avenir scientifique<sup>12</sup> ». Il récidive deux ans plus tard dans la *Revue de l'Université Laval*. Il y rappelle que :

[...] La géographie ne nous laisse le choix qu'entre l'émigration ou une industrialisation intensive. [...] Nous sommes encore une colonie du point de vue technique, avec tout ce que cela comporte de dépendance économique et autre. Or, la technique est fille de la science, l'industrie moderne n'est que la science en action. Dans la mesure où nous vivons de l'industrie,

<sup>11</sup> *L'université dit NON aux Jésuites*, Association des professeurs de l'Université de Montréal, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961.

<sup>12</sup> Cyrilas Ouellet, « Notre avenir scientifique », *L'Action nationale*, octobre 1946, 28, p. 145-150.

notre degré de liberté véritable sur ce sol se mesurera à celui de notre développement scientifique<sup>13</sup>.

L'histoire de l'ACFAS, que je ne reprendrai pas ici<sup>14</sup>, fournit également de nombreux exemples de ce genre d'interventions sur la scène publique de la part de ses présidents. Ce fut d'ailleurs l'idée brillante de son secrétaire général, Jacques Rousseau, de demander en 1936 au président sortant de préparer une allocution publique lors du congrès annuel, lequel se tenait depuis 1933. Cette tribune donnait ainsi une visibilité inégalée aux revendications des scientifiques qui étaient alors des revendications de nature politique, car elles engageaient une vision de la société fondée sur la création d'institutions culturelles (musées, jardins botaniques), d'écoles spécialisées et sur le développement de la recherche universitaire. À compter des années 1970, on observe un déclin de l'intervention publique des scientifiques, lié, je crois, à la stabilité des structures institutionnelles qui reflète la légitimité culturelle et économique accrue de la recherche scientifique.

La prise en compte de l'action des scientifiques permet d'ailleurs de comprendre pourquoi ce sont des chimistes et des physiciens qui ont été les premiers vice-recteurs et recteurs laïques des deux universités francophones du Québec. Ils avaient compris depuis 1920 que le développement scientifique avait partie liée avec la sécularisation de l'enseignement ; la formation supérieure d'un clergé scientifique ne pouvant sérieusement assurer l'avenir d'une faculté des sciences. En somme, et de façon en apparence contradictoire, la construction d'un espace relativement autonome pour la pratique de la recherche scientifique passait par la promotion dans l'espace public d'une certaine conception de la société civile. Une fois ce travail accompli, les scientifiques ont pu se retrancher dans leurs laboratoires et vaquer à leurs occupations dans leur nouvelle tour d'ivoire.

### L'américanité de la science

Les discours sur l'américanité (ou, dans le langage des opposants, l'américanisation) des institutions et de la culture québécoises font, bien sûr, partie de l'histoire intellectuelle, et là aussi l'analyse de l'action civile et pratique des intellectuels ne peut se limiter aux littéraires<sup>15</sup>. Des scientifiques ont aussi contribué à l'évolution des représentations et des discours. Ainsi, dès les années 1920, plusieurs d'entre eux ont pris comme

<sup>13</sup> Cyrilas Ouellet, « Les Canadiens français dans les carrières scientifiques », *Revue de l'Université Laval*, octobre 1948, 3, 2, p. 133-137.

<sup>14</sup> Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences. Histoire de l'ACFAS, 1923-1993*, Montréal, Boréal, 1994, 268 p.

<sup>15</sup> Voir Yvan Lamonde, *op. cit.*

modèle la science américaine et Marie-Victorin a fait une critique sévère de ce qu'il appelait les équivalences platoniques avec les grades de l'Université de Paris. À son ami Omer Héroux, il écrit d'ailleurs en 1930 qu'on lui reproche « en certains quartiers » de vouloir « américaniser l'enseignement du pays ». « C'était fatal, [ajoute-t-il], la notion du Canada pays d'Amérique n'est pas encore admise par tous<sup>16</sup>. » Son texte de 1917 sur l'étude des sciences naturelles chez les Canadiens français, dont il reprendra les principales idées en 1922, dans lequel il demande aux littéraires de décrire la faune et la flore laurentiennes et de cesser d'invoquer les primevères et les pervenches inconnues de la flore locale pour les faire rimer avec amère et main blanche, peut également être lu comme une défense de l'américanité du Québec.

Quant à l'action strictement politique de ce que l'on peut appeler la bande à Marie-Victorin, elle a été décrite en détail ailleurs<sup>17</sup> et il n'y a pas lieu d'y revenir ici. Rappelons seulement que, si Marie-Victorin est de loin le plus féroce et le plus bruyant dans ses interventions, l'action de ses collègues, surtout à travers l'ACFAS, n'en est pas moins importante même si elle est moins spectaculaire. Il ne faut donc pas voir Marie-Victorin comme un « franc-tireur », comme le suggère Yvan Lamonde<sup>18</sup>, mais plutôt comme le porte-parole d'un groupe en quête de légitimité sociale et institutionnelle.

### Marie-Victorin : intellectuel et religieux

Bien que Marie-Victorin fût frère des Écoles chrétiennes, il ne serait pas raisonnable de lui dénier le titre d'intellectuel. C'est pourtant ce que semble suggérer Yvan Lamonde lorsqu'il écrit que « l'état de laïcité interfère sur l'émergence des intellectuels<sup>19</sup> ». Il me semble beaucoup plus plausible de croire exactement le contraire : au Québec, c'est la présence et le poids même de l'Église qui sont propres à susciter l'émergence d'intellectuels prêts à dénoncer l'alliance de l'Église et de l'État. Ces discours contribuent ainsi directement à la construction de l'espace public. À l'inverse, on peut penser que, sans la présence massive de l'Église, l'existence de figures comme Dessaulles ou Buies aurait été moins probable. De plus, la

<sup>16</sup> Marie-Victorin, *Science, culture et nation*, textes choisis et présentés par Yves Gingras, Montréal, Boréal, 1996, p. 87.

<sup>17</sup> Luc Chartrand, Raymond Duchesne, Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, 1987, chap. 9; Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences*, op. cit., chap. 4.

<sup>18</sup> Yvan Lamonde, op. cit.

<sup>19</sup> Yvan Lamonde, « Les « intellectuels » francophones au Québec au 19<sup>e</sup> siècle : questions préliminaires », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48, 2, automne 1994, p. 178. C'est nous qui soulignons.

carrière ecclésiastique étant alors une voie de promotion sociale importante pour des fils d'origine modeste, il est tout à fait normal de trouver dans le clergé des figures importantes sur les plans littéraire, scientifique et intellectuel.

Il est donc curieux de vouloir exclure *a priori* les religieux du champ intellectuel et je crois que ce choix résulte de la confusion entre la catégorie sociologique d'intellectuel (que Le Goff n'a pas hésité à employer pour le Moyen Âge) et l'usage de l'épithète et du substantif par les acteurs sociaux. Yvan Lamonde nous fournit un bel exemple de cette confusion entre le concept sociologique et la catégorie indigène, lorsqu'il écrit qu'« une fois le processus de laïcisation accompli, "l'intellectuel" devient possible, le terme entre dans le lexique et l'on peut alors appliquer le substantif<sup>20</sup> ». Le même amalgame se retrouve dans l'affirmation selon laquelle « il y [aurait] un prix à payer à utiliser [le terme d'intellectuel] avant que n'advienne la réalité qu'il servira à désigner<sup>21</sup> ». Ici, il convient de se demander de quelle « réalité » on parle.

Christophe Charle<sup>22</sup>, par exemple, distinguait clairement — par l'usage des guillemets — la catégorie des acteurs du concept sociologique. Si l'on s'entend pour qualifier d'intellectuel (sans guillemets) tout agent d'un champ culturel qui intervient dans l'espace public de la Cité pour défendre en tant que citoyen et non expert une certaine conception de la société, alors il n'y a ni anachronisme, ni amalgame, ni simplification à qualifier Dessaulles, Buies, Marie-Victorin et Lionel Groulx d'intellectuels. Au contraire, on se demande comment il est possible de traiter avec un peu de précision des actions des agents sociaux sans se doter de concepts analytiques qui diffèrent forcément des catégories propres à ces agents. De ce point de vue, on comprend que se « demander si l'on n'a jamais qualifié un prêtre d'intellectuel » ne constitue nullement une « expérience critique », comme le suggère Lamonde<sup>23</sup>. La reconstruction des catégories de perception des agents est une étape nécessaire et légitime de la recherche sociohistorique, mais ce travail est distinct de celui de l'explication sociologique des actions des agents.

Pour éviter les faux débats, il faut donc clarifier le cadre méthodologique. Étudier la façon dont les agents se nomment ou s'insultent est une chose, faire une analyse sociologique des positions et prises de position de certains agents en est une autre. Il faudra bien un jour sortir du cadre (pour ne pas dire du corset) trop étroit que fournit le modèle français de

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 179. C'est nous qui soulignons.

<sup>22</sup> Christophe Charle, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Paris Éditions de Minuit, 1990, 271 p.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 178.

l'affaire Dreyfus et se doter de concepts utiles pour traiter adéquatement des situations qui nous intéressent et qui ne se conforment pas à un modèle que l'on aurait tort de croire universel.

### Conclusion

Ce débat méthodologique n'étant pas vraiment l'objet de mon exposé, je ne le poursuivrai pas davantage et conclurai en disant qu'une véritable histoire sociale et intellectuelle des intellectuels québécois ne pourra faire l'économie du rôle joué par les scientifiques (comme d'ailleurs des journalistes, médecins, artistes, etc.) dans la formation et la transformation des institutions et des discours. Il faut surtout éviter le piège de l'histoire rétrospective et reconstruire patiemment l'espace complexe des interventions multiples et contradictoires qui caractérisent les époques de l'histoire du Québec, comme d'ailleurs de l'histoire de toute société. Il est bien sûr plus difficile de partir à la trace des inconnus que de ressasser la biographie et les discours des élus de l'histoire spontanée des acteurs, mais c'est à ce prix que l'on pourra sortir des débats stériles qui empoisonnent encore trop l'espace public au détriment d'une historiographie rigoureuse et soucieuse de son autonomie.

### *Les intellectuels canadiens-français du siècle dernier : les journalistes*

FERNANDE ROY  
Université du Québec à Montréal

Les journalistes canadiens-français du siècle dernier peuvent-ils être légitimement désignés comme des intellectuels ? Certes, ils ne recevaient ni ne se donnaient cette étiquette, la cause est entendue<sup>1</sup>. Toutefois une approche nominaliste n'est pas, selon moi, très utile pour tenter de cerner l'émergence des intellectuels au Québec. Plutôt que de refléter les catégories des acteurs sociaux, je propose d'utiliser le terme « intellectuel » comme une catégorie d'analyse<sup>2</sup>. Peu importe comment on les appelait au XIX<sup>e</sup> siècle, s'il y avait alors des hommes du culturel mis en situation d'hommes du politique, pour reprendre l'expression de Pascal Ory<sup>3</sup>, c'est bien chez les journalistes qu'on les retrouvait. Cette communication voudrait explorer cette avenue. Avec la presse, les journalistes canadiens-français ont construit un lieu privilégié pour le débat civique, à partir duquel d'autres allaient être possibles. Il est vrai, cependant, que la presse francophone se développe lentement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout au début, le journalisme n'est pas encore une profession. À la fin du siècle, dans cet espace public qu'ils auront contribué à déployer, le rôle propre des journalistes s'écartera, en général, de la fonction d'intellectuel.

<sup>1</sup> Yvan Lamonde, « Les "Intellectuels" francophones au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle : questions préalables », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48, 2, automne 1994, p. 153-185.

<sup>2</sup> Christophe Charle montre bien l'intérêt de s'éloigner de la définition « franco-française » de l'intellectuel ; voir *Les Intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 384 p.

<sup>3</sup> Pascal Ory, dir., *Dernières questions aux intellectuels*, Paris, Olivier Orban, 1990, 268 p.